

LES PETITS DÔMES

Association loi 1901

Rue Vionne
63160 BILLOM

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

concernant l'exercice
du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels

Comptes annuels

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexe

LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Rapport sur les comptes annuels

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

A l'attention des membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES PETITS DÔMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- les prestations sociales uniques : votre association reçoit des prestations de divers organismes dont les versements s'étalent sur les exercices 2012 et 2013. A partir de vos documents, nous avons contrôlé leur correcte évaluation sur l'exercice contrôlé.
- les contributions volontaires dont bénéficie votre association (heures de bénévoles) : leur évaluation a été contrôlée à partir de vos documents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.


III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cournon d'Auvergne
Le 26 mars 2013

SARL VULCA CONSEIL
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de RIOM


Paul PETOTON
Cogérant
Commissaire aux comptes

Maryline BONNABRY
Commissaire aux comptes



LES PETITS DÔMES

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Comptes annuels

POSTES	ACTIF		PASSIF	
	BRUT	AM.PROV	POSTES	NET
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES	
Logiciels + formations	3 576,04	2 208,00	Fonds associatifs	104 967,91
Instal générales, aménagts	34 669,93	19 439,96	Report à Nouveau	41 847,78
Instal techn., matériel outillage	18 065,16	12 069,38	Résultat de l'exercice	18 001,22
Matériel informatique	2 422,08	1 925,73	TOTAL CAPITAUX PROPRES	164 816,91
TOT ACTIF IMMOBILISE	58 733,21	35 643,07	Sub/investissts à amortir	14 637,72
ACTIF CIRCULANT			Prov pr risque	3 000,00
Participat Parents restant dues	3 808,93		Fonds dédiés	721,25
Solde PSU 2012 à recevoir	42 057,79		DETTES	
Autres créances	2 161,99		Dettes fournisseurs	4 522,01
TOTAL CREANCES	48 028,71		Dettes sociales	36 093,09
C/Courants Crédit Agricole	83 632,15		Taxe sur salaires	1 221,00
Livret Crédit Agricole	64 454,35		TOTAL DETTES	41 836,10
CESU encaissts+ caisse	5 806,63			
TOT DISPONIBILITES	153 893,13	-		
TOTAL ACTIF	260 655,05	35 643,07	TOTAL PASSIF	225 011,98

CHARGES			PRODUITS		
Nature	Détail	TOTAUX	Nature	Détail	TOTAUX
Achats activités éducatives	1 668,70		Participations des familles	40 530,59	
Produits pharmaceutiques - couches	1 299,93		Cotisations des familles	492,00	
Alimentation boissons	1 205,04		TOTAL PARTICIPATIONS FAMILLES		41 022,59
Prestations d'activités	1 409,52		CAF droits PSU	86 309,16	
TOTAL ACHATS ACTIVITES		5 583,19	MSA droits PSU	11 325,48	
Fournitures eau gaz-électricité	2 391,37		MSA excédent provision PSU 2011	4 394,94	
Achats produits entretien	1 908,60		TOTAL DROITS PSU		102 029,58
Petit matériel et outillage	1 143,21		Recettes diverses	197,76	
Fournitures administratives	1 301,66		TOTAL RECETTES DIVERSES		197,76
Sous traitance Kajipro	8 699,70		Subv com com Billom	127 000,00	
Loyer et charges locatives	10 794,00		Subv CAF / APPLIC CCN	9 006,00	
Maintenance entretiens réparations	779,77		TOTAL SUBVENTIONS		136 006,00
Hebergement OVH	27,50		Intérêts Compte/Livret	1 228,87	
Assurances	637,20		TOTAL PRODUITS FINANCIERS		1 228,87
Documentation - séminaires	247,70		Régul créances / ex antérieurs	2 104,72	
Personnel mis à disposition (Arkose)	4 612,88		Quote part subv équipts résultat	8 695,25	
Honoraires (CAC-Médecin-Anal prof)	2 871,10		TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 799,97
Frais actes et contentieux	50,00		Indemnités Prévoyance	1 662,40	
Frais communication	452,38		Rembt frais formation	2 328,96	
Frais déplaçts, missions réceptions	1 836,90		TOTAL TRANSFERT DE CHARGES		3 991,36
Frais postaux et télécommunications	1 967,78				
Frais de formation du personnel	2 159,25				
Services bancaires et assimilés	58,10				
Cotisations professionnelles	615,00				
Aut dépenses activités enfants	451,67				
TOTAL SERVICES EXTERIEURS		43 005,77			
Partic Formation Continue	3 749,00				
Taxe sur les salaires	5 363,00				
TOTAL IMPOTS ET TAXES		9 112,00			
Rémunérat brutes+congrès+indemnités	155 734,25				
Cot patronales sur salaires	50 773,77				
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL		206 508,02			
Ecarts/reglts	19,39				
TOTAL CHARGES DE GESTION COURANTE		19,39			
Dotations aux amortissements	13 046,54				
TOTAL DOTATIONS AMORTISSEMENTS		13 046,54			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		5 388,00	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		5 388,00
TOTAL DES CHARGES		282 662,91	TOTAL DES PRODUITS		300 664,13
			BENEFICE EXERCICE		18 001,22

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
ETABLIS LE 31 DECEMBRE 2012

Exercice d'une durée de 12 mois clos le 31/12/2012

A- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

C- ETAT DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo incorporelles	3 576,04			3 576,04
Immo corporelles	51 426,56	3 730,61		55 157,17
Immo financières				
Total	55 002,60	3 730,61	-	58 733,21

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo incorporelles	776,80	1 431,20		2 208,00
Immo corporelles	21 819,73	11 615,34		33 435,07
Immo financières				
Total	22 596,53	13 046,54	-	35 643,07

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Mise en place - formation logiciel	Linéaire	2 à 3 ans
Installations générales-Aménagts	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Equipements divers subv CAF	Linéaire	1 à 3 ans
Aménagements extérieurs	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

D- ETAT DES PROVISIONS

Nature	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réglémentées				-
Risques et charges	3 000,00			3 000,00
Dépréciation				
Total	3 000,00	-	-	3 000,00

E- ETAT DES CREANCES

Nature	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Règlements parents	1 704,21	1 704,21	
Uniformation	2 161,99	2 161,99	
CAF	30 732,31	30 732,31	
MSA	11 325,48	11 325,48	
Total	45 923,99	45 923,99	

F- ETAT DES DETTES

Nature	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Fournisseurs et fact non parv	4 522,01	4 522,01	
Dettes sociales	35 796,09	35 796,09	
Dettes fiscales	1 221,00	1 221,00	
Total	41 539,10	41 539,10	

G- SUBVENTIONS RECUES ET FONDS DEDIES

-Subventions d'investissement

Montant reçu pendant l'exercice 3 662,57

MONTANTS RECUS		OBJET	DETAIL INVESTISSEMENTS FINANCES	
11/04- CG	3 176,76	Subvention investissts sur équipements réalisés en 2010	Total équipts 2010	7 189,79
	3 176,76			7 189,79
30/07-CAF	475,43	Equipement Informatique	IM048 - Ordinateur	594,30
	475,43			594,30
Rep fds dédiés	10,38	Equipement Matériel	IM047 - Escabeau	25,95
	10,38			25,95
	3 662,57			7 810,04

-Subventions de fonctionnement

ORGANISME FINANCEUR	PERIODE	MONTANT
CAF - PSU	Acomptes 2012	55 576,85
	A recevoir/2012	30 732,31
CAF- Application CCN	2012	9 006,00
MSA- PSU	Excédent/prov 2011	4 394,94
	A recevoir/2012	11 325,48
COM COM BILLOM ST DIER	2012	127 000,00

H- ENGAGEMENTS ET SURETES REELLES CONSENTIS

Néant

I- VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs	104 967,91			104 967,91
Report à Nouveau	45 474,85		3 627,07	41 847,78
Total	150 442,76	-	3 627,07	146 815,69

La variation des fonds associatifs est due à l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice précédent pour un montant de 3 627,07 euros.

J- METHODE DE VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires sont valorisées au taux horaire moyen du SMIC en 2012 augmenté des cotisations sur salaire

Taux moyen du Smic = $(9,22*6 + 9,40*6)/12$:

9,31

Pourcentage des cotisations patronales sur la base d'un smic (taxe/salaires incluse) :

14,60%

K- EFFECTIF SALARIE

Au 31 décembre, l'effectif est de 8 salariés en CDI, dont un cadre.
Cet effectif représente 6,5 ETP (Equivalent Temps Plein).

L- HEURES DE DIF

Le cumul des heures DIF au 31/12/2012 est de **595 heures**

M- ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'association en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé au 31/12/2012 à 3 550 euros (charges patronales comprises).

Méthode de calcul retenue : méthode prospective

Turnover retenu :

de 20 ans à 29 ans : 7%

de 30 ans à 39 ans : 4%

de 40 ans à 49 ans : 1%

de 50 ans à 59 ans : 2%

Taux d'actualisation financière annuel des sommes investies : 2,69%

Taux d'évolution salarial : 2,00%

La méthode retenue est celle du départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans.